

L'arrêt de l'exploitation des houillères de Moselle

La fin d'un monde industriel

François BELIN

J'ai eu l'occasion, en 1991 et en 2000, de présenter à notre Compagnie des communications sur les Houillères du Bassin de Lorraine, entreprise encore importante à l'époque, et j'avais eu le plaisir de la guider à la découverte du bassin houiller lors de notre « Académie aux champs » de 1992.

Tout cela est lointain, et bientôt rares seront les personnes se souvenant de ce qui fut, avec la sidérurgie, un des deux piliers de l'industrie lourde lorraine. Seul, le colloque organisé par notre Académie en 1976, grâce à Henri Hiegel, avait évoqué les problématiques de l'Est Mosellan.

Avec une incroyable rapidité, s'efface sur le terrain, comme dans les esprits, cet univers industriel qui faisait vivre un bon quart du département, avec des lignes d'autobus drainant quotidiennement le personnel minier dans une zone s'étendant de Thionville à l'ouest à Walschbronn à l'est, de Lebach en Sarre au nord, à Morhange au sud.

Dans le cadre de cette communication, je ne peux présenter un tableau complet de tous les aspects de la fin de cette entreprise, mais plutôt dessiner à grands traits la portée de sa disparition pour l'Est Mosellan et ses habitants.

Bref rappel : le bassin houiller de Moselle

Le bassin houiller est une entité, géographiquement bien marquée, définie par la dépression du Warndt et son pourtour du plateau lorrain. Sa conurbation juxtapose des groupes de communes au long des vallées de la Rosselle, de la Bisten et de la Nied allemande, associant leurs noyaux anciens aux cités minières et aux villages traditionnels.

Le panorama du plateau domine la cuesta boisée et le massif forestier du Warndt ; il longe à l'ouest le tracé de la ligne Maginot ; il s'étend au nord vers les hauteurs du Hunsrück, et à l'est jusqu'à celles des Vosges. En bas des côtes,

le paysage mêle, fragmenté d'espaces boisés, habitat et installations industrielles.

L'extraction du charbon était ancienne en Lorraine où elle avait débuté dès le xvii^e siècle à Hostenbach dans les cantons sarrois du duché, puis avec la concession du 21 Floréal An xii (11 mai 1804) à Gemmelaincourt près de Contrexéville dans les Vosges où des industriels, devant la pénurie locale de bois, mirent en exploitation un gisement de lignite qui vivota jusqu'en 1948.

En Moselle, la perte des houillères sarroises, après les traités de Vienne, amena des industriels mosellans à explorer leur prolongement au sud de la nouvelle frontière. La Compagnie des Mines de houille de Schoenecken obtint, par ordonnance royale du 20 septembre 1820, une concession dont l'exploitation débuta en 1835. Ce fut alors l'essor des compagnies pionnières avant 1870 : elles extrayaient cette année-là 800 000 tonnes.

L'exploitation du charbon connut ensuite une période de développement continu pendant le second Reich avec près de 4 millions de tonnes en 1913 ; elle vécut ensuite les incertitudes de l'entre-deux-guerres.

Après la période noire de la seconde annexion, la reconstruction du pays avec sa « bataille du charbon » fut marquée par la nationalisation du 28 juin 1946, et la création de l'Établissement Public Industriel « Houillères du Bassin de Lorraine » (HBL), substitué aux anciennes Compagnies minières¹. Pendant cette période, le bassin houiller mosellan connut son apogée avec en 1957 l'effectif de 45 000 mineurs et une production de plus de 15 millions de tonnes en 1964.

Cette nouvelle entreprise développa une stratégie de diversification industrielle en valorisant son charbon. L'électricité de ses centrales, outre les usages internes, assura la couverture des pointes de consommation d'EDF, et le développement de sa production de coke fournit la proche sidérurgie. Cette extension des cokeries permit la création d'une véritable carbochimie aux débouchés intéressants, avec en plus la vente de gaz jusqu'à la région parisienne dans le cadre de la société Lorgaz.

À partir de 1960 la récession générale de la consommation de charbon en France (fin de la traction vapeur, développement du pétrole et du nucléaire) amena l'État, actionnaire unique, à réduire ses subventions à l'industrie charbonnière.

1. Les Sociétés minières de Moselle ont été, après la Compagnie des Mines de Houille de Schoenecken, la Société des Petits-Fils de François de Wendel, *Saar und Mosel Bergwerks-Gesellschaft* devenue la Société Houillère de Sarre et Moselle, *Bergwerks-Aktiengesellschaft la Houve*, devenue La Houve – Société Anonyme des Mines et de l'Électricité, *Internationale Kohlenbergwerks-Aktiengesellschaft* devenue la Compagnie des Mines de Saint-Avold, la Société des Charbonnages de Faulquemont. Toutes ces sociétés furent nationalisées le 28 juin 1946 pour devenir les Houillères du Bassin de Lorraine du groupe Charbonnages de France.

L'arrêt de l'exploitation des houillères de Moselle

Les plans Jeanneney en 1960, puis Bettencourt en 1968, décidèrent une diminution progressive de la production nationale avec, comme conséquence en Moselle, l'arrêt des plans d'extension, l'abandon des gisements les moins riches et l'effort mis sur les veines les plus rentables avec une mécanisation totale des chantiers.

La guerre du Kippour en 1973, provoqua une crise du marché énergétique mondial, avec au début, la crainte d'une pénurie pétrolière et la recherche de sources d'énergie plus sûres. Il en résulta une augmentation considérable de l'offre :

- pétrolière (avec le Sahara et les nouveaux champs offshore),
- et charbonnière avec les nouveaux grands producteurs houillers (Australie, Afrique du Sud, Canada).

En France, cette crise amena, en 1974, la décision de relancer en Lorraine l'extraction charbonnière avec notamment la réouverture du siège de Sainte-Fontaine, et une reprise de la production et de l'embauche. Mais très vite, l'offre des nouveaux producteurs mondiaux réduisit rapidement et massivement la demande de houille nationale. Pour HBL, la phrase du Président Brénas - « on ne produira que ce que l'on pourra vendre » - marqua la fin du mythe de la primauté de la production.

Le mineur ne devait plus être cet homme qui, dangereusement, arrachait à la terre le « pain de l'industrie », même si cette image ne correspondait plus à la réalité depuis longtemps. Il était invité à devenir membre actif d'une politique de reconversion économique régionale, et d'une diversification porteuse d'avenir pour ses enfants.

La lente décroissance industrielle se traduisit, techniquement par des fermetures successives de sièges miniers et d'installations de surface, et par des transferts d'activités à d'autres opérateurs. Pendant cette période, la production régressa lentement, tandis que les rendements progressaient de façon spectaculaire, passant de 4,4 tonnes/jour par homme en 1974, à 6 tonnes en 1990. Les progrès techniques (méthodes et matériels) et la formation sans cesse améliorée des mineurs, ainsi que la sélection des chantiers exploités, expliquent ces performances.

Cela n'empêcha pas la dégradation inéluctable des résultats financiers avec une perte à la tonne atteignant 582 F en 1998 pour une valorisation au prix moyen de 267 F.

En même temps, HBL s'attacha à forger une nouvelle image de l'entreprise, abandonnant progressivement toute prééminence dans la vie du bassin, et devenant simple partenaire des instances locales : on « dégerminalisait » les mythes de la mine.

Dès 1965, HBL avait créé un service « Industrialisation » destiné à faciliter l'installation d'entreprises nouvelles, et encourageait la reconversion des mineurs vers celles-ci.

Les grandes étapes de la disparition industrielle des HBL

Le phénomène se manifesta par la fermeture successive des unités de production : puits Vuillemin en 1962, siège saint-Charles en 1966, centrale Paul Weiss en 1972, siège Faulquemont en 1974, Folschviller siège et centrale en 1979, sièges Ste Fontaine et Wendel en 1986, centrale de Grossbliederstoff en 1987, siège Simon et puits Marienau en 1997, siège Merlebach, le 2 septembre 2003 et enfin, le 23 avril 2004, siège La Houve.

Il y eut aussi deux événements importants :

- en 1967, l'arrêt de la vente de gaz des cokeries HBL à la région parisienne, remplacé par le gaz naturel néerlandais du gisement de Groningue ;
- en 1968, le passage de la carbochimie à la pétrochimie sur la plateforme de Carling, qui fut détachée de l'entreprise HBL dont elle constituait avec les centrales électriques et les cokeries, le Groupe des Industries de la Houille. Sa source d'approvisionnement en gaz de houille était compromise par la récession charbonnière alors qu'elle s'engageait dans un large développement. Alimentée depuis le pipe-line reliant Lavera à l'Alsace, elle forma avec Ugilor (Ugine) un conglomérat à vocation chimique de dimension internationale, aux configurations financières et appellations successives : SCC, CdF-Chimie, Orkem, Atochem, Atofina, Total et Arkéma.

À partir des années 1990, HBL procéda progressivement à la cession de son ancien empire industriel et immobilier par externalisations, filialisations ou ventes :

- en 1994 la centrale électrique de Carling cédée à la SNET (Société Nationale d'Électricité et de Thermique), rachetée depuis par le groupe allemand EON ;
- le 26 mars 2001, le laboratoire industriel de Marienau devenu ATEST vendu au groupe Air Liquide-Innovation-SM C2 ;
- le 22 juin 2001, une partie de son parc immobilier : ce jour-là, intervint un événement hautement significatif pour l'habitat minier ; après avoir commencé à vendre des logements à leurs occupants, HBL, qui en avait géré jusqu'à 25 000, céda les 16 000 restants à la SA Sainte Barbe, filiale de la Société Nationale Immobilière (SNI) ; l'entreprise se dégageait ainsi définitivement de l'emprise traditionnelle de la « Mine » sur la région ;
- le 7 novembre 2001, le réseau de chemin de fer (plus de 200 km) acquis par VFLI (Voies ferrées locales et industrielles, filiale de SNCF) ;
- en septembre 2002, le centre de formation du Puits 2 à l'Hôpital vendu à IFEM (Institut de formation européen multimodal) ;
- en 2003, les 4 930 logements qui appartenaient à la Société HLM – Le Foyer du Mineur et du Combattant (FMC) filiale HBL, cédés à la SA des HLM de Franche Comté ;
- au cours de l'année 2003 vente de l'ancienne colonie de vacances du Bruscat et du terrain de camping de la Grande-Motte ;

L'arrêt de l'exploitation des houillères de Moselle

- le 1^{er} avril 2004, la cokerie de Carling acquise sous l'appellation de Cokes de Carling SA par ROGESA (*Roheisengesellschaft Saar mbH*), consortium de la sidérurgie sarroise ; elle fut définitivement arrêtée en 2009 ;
- le 1^{er} juillet 2004 les 101 km du réseau électrique HBL, cédés à RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) partenaire d'EDF ;
- enfin le 31 décembre 2004, HBL se dégagea du Centre de Pyrolyse de Marienau détenu par le groupe Cokes de Carling-ARCELOR : *Research-Zentrum Kokerei Saar*.

La dévolution des compétences et responsabilités des HBL

L'activité des HBL ne pouvait s'arrêter brusquement : on ne ferme pas une mine comme une simple boutique. Le Code minier et les différentes réglementations environnementales imposent de nombreuses obligations aux exploitants avant renonciation aux concessions. Ce sont : la déclaration d'arrêt définitif des travaux, l'étude des conséquences de toute nature de cet arrêt (remontée des eaux, émanations de grisou, dégâts miniers, etc.), le démantèlement des installations, la mise en sécurité et la remise en état des sites.

Par arrêté du 24 février 2004 l'État, propriétaire de l'entreprise nationalisée, décida de dissoudre HBL et de transférer ses activités, biens, droits et obligations à Charbonnages de France à la date du 29 février 2004. Les services HBL subsistants continuèrent donc à fonctionner dans ce nouveau cadre. Mais, à son tour, Charbonnages de France devait disparaître avec la fin de toute activité d'extraction de charbon en France. Le décret du 21 décembre 2007 en fixa le terme au 31 décembre 2007, transférant à l'État les obligations, liées à l'exploitation des concessions minières.

Cette dévolution comporta trois volets :

- tout ce qui concernait le personnel revenait à l'ANGDM (Agence Nationale pour la Garantie des droits des Mineurs) instituée par la loi du 3 février 2004 ;
- tout ce qui concernait les incidences techniques des suites des exploitations minières incombait désormais à un département spécialisé du BRGM (Bureau de la Recherche Géologique et Minière) investi de cette tâche par décret du 4 avril 2006 ;
- un liquidateur était nommé à dater du 1^{er} janvier 2008 pour assurer la liquidation du groupe Charbonnages de France.

Le choc de la fermeture : conséquences pour le personnel et la population du bassin

Le personnel avait vécu, avec des sursauts sociaux, la baisse constante de l'effectif des houillères dont le signe le plus fort fut l'arrêt total de l'embauche

en 1983. Descendu à 23 000 en 1973 et remonté à 25 000 en 1983, le nombre d'agents a décliné lentement passant de 13 000 en 1993 à 2 500 agents en 2014. L'accord conclu en 1994 entre l'État et les organisations syndicales entérinait un Pacte Charbonnier qui permettait aux agents de prendre, en fin d'activité, un Congé Charbonnier de Fin de Carrière (CCFC), leur garantissant 80 % de leur salaire, jusqu'à l'âge de leur retraite.

La fermeture des Houillères ne fut pas immédiatement ressentie dans toutes ses dimensions par la population du bassin. Elle était habituée aux ressauts d'une vie industrielle, marquée par des crises et des réactions plus ou moins violentes depuis la grande grève de 1963 et les différents plans de réduction de la production charbonnière. Les dirigeants de Charbonnages de France et le ministère de l'Industrie avaient mis en place, bien en amont des fermetures, des dispositifs financiers de reconversion tels la SOFIREM en 1967 et, en 1984, le FIBM (Fond d'industrialisation des bassins Miniers).

Cette politique d'aide engagée par HBL depuis 1965 avait porté des fruits avec l'installation de nouvelles firmes, qu'il s'agisse notamment de Viessmann à Faulquemont, Grunfoss à Longeville-lès-Saint-Avold, Rehau à Morhange, et plus tard Smart à Hambach. Mais surtout, le développement des industries sarroises, après le rattachement économique du Land à l'Allemagne en 1959, avait offert des emplois aux 15 000 navetteurs traversant quotidiennement la frontière, compensant ainsi l'arrêt de l'embauche aux HBL.

À vrai dire, les 200 000 habitants du bassin houiller, comme les élus locaux, considéraient plus les Houillères comme une institution tutélaire, pourvoyeuse d'emplois et d'aides de toute nature, que comme une entreprise soumise aux impératifs économiques et techniques d'une industrie lourde. Toute la vie humaine, économique et sociale du bassin était liée au rythme, aux évolutions et avatars de cette industrie dominante qui lui donnait une forte identité et l'alimentait financièrement. L'entreprise dépensait encore en 2000 une masse financière mensuelle de l'ordre de 55 M€ (salaires, fournitures, sous-traitance), assurant une prospérité satisfaisante à l'économie locale. De leur côté, à Metz, les instances départementales avaient toujours vu le bassin houiller comme une sorte de principauté périphérique gérée par une entreprise nationalisée. Financée par le ministère de l'Industrie, y compris pour ses constructions de logements, HBL était en quelque sorte délégataire de la puissance publique.

C'était un peu loin des préoccupations du sillon mosellan et du bassin sidérurgique à l'époque du « Texas lorrain ». En fait, sur place, nous avons l'impression que Metz laissait cette contrée lointaine et frontalière se débrouiller toute seule, ce qui, sur place, nous arrangeait plutôt, mais se révéla funeste plus tard.

Un autre « ralentisseur » du choc de la fermeture a été constitué par l'importante infrastructure mise en place par les Sociétés minières puis par HBL pour accueillir et accompagner les familles des travailleurs recrutés pour cette industrie de main-d'œuvre. Ce dispositif concernait tous les aspects de la vie

L'arrêt de l'exploitation des houillères de Moselle



Siège Cuvelette à Freyming-Merlebach, les bâtiments et le chevalement en béton de 1928 sont dominés par le nouveau chevalement construit en 1991. Ensemble actuellement sauvegardé.

Photo HBL

familiale, sociale, sportive et culturelle de la population minière, et bénéficiait également souvent au reste des habitants, dans les cités et localités du bassin.

Ces équipements avec leurs personnels appropriés étaient mis en œuvre par les services HBL, notamment dans le cadre du budget social de l'entreprise (en 1969 environ 1 M€ soit 1,20 % de la masse salariale) qui fut géré à partir de cette même année par le Comité d'Entreprise.

Au plus ample de leur fonctionnement, l'action sociale, médico sociale et culturelle HBL géra les activités et services suivants :

- le réseau d'assistantes sociales, qui, par convention avec les organismes publics et sociaux, assura jusqu'aux années 1970 la couverture sociale de l'ensemble du bassin ;
- 5 bureaux SVP (informations de toute nature) pour le personnel et ses familles ;
- 12 centres de Protection maternelle et infantile (PMI), Consultations de nourrissons et « Gouttes de lait » ;
- 6 haltes d'enfants et 2 maisons d'accueil pour enfants ;
- 3 hôpitaux ;
- 4 foyers d'accueil de jour pour personnes âgées ;
- 8 centres sociaux ;
- 4 centres aérés ;

- 9 maisons de jeunes ;
- 8 foyers de cité ;
- 10 ateliers éducatifs (menuiserie et travail du fer) ;
- 1 gymnase ;
- 26 terrains de sports ;
- plus de 40 terrains de jeux pour enfants ;
- une dizaine d'espaces de potagers collectifs ;
- 4 centres de formation professionnelle ;
- 1 école de maîtrise ;
- 5 centres d'enseignement ménager ;
- une école primaire ;
- 8 colonies de vacances
- 6 camps de jeunes ;
- 1 terrain de camping à la Grande-Motte ;
- de nombreux lits en villages de vacances ;
- des transports scolaires quotidiens entre les cités et les lycées ;
- des transports hebdomadaires pour étudiants vers Metz, Nancy et Strasbourg ;
- les jouets de Noël ;
- le voyage annuel d'un train complet de lauréats du Certificat d'études pour une journée de découverte à Paris ;
- l'Harmonie des HBL, assurant une bonne formation musicale à de nombreux jeunes et pour les sujets les plus doués, l'envoi au Conservatoire de Metz ;
- le salon du mineur (peinture, sculpture et photo) ;
- le mensuel « Mineurs de France » ;
- les subventions de la sainte Barbe aux sociétés de mineurs ;
- chaque année, un train complet de pommes de terre livrées au personnel à prix coûtant au moment de la récolte.

À tout ceci, il faut ajouter l'important dispositif médico-social mis en œuvre par le régime de Sécurité Sociale particulier de la profession, héritier des anciennes « *Knappschaftvereine* » de l'époque bismarckienne. Il comprenait, outre les consultations des médecins de secteur, des hôpitaux et centres médicaux spécialisés, des centres de soins, de convalescence et de vacances.

On comprendra aisément que la disparition progressive de ce réseau d'équipements et de services posa un problème considérable dans le bassin houiller, même s'il ne s'est pas effectué brutalement. Des négociations engagées par HBL dès 1962 avec les administrations, collectivités locales, et organismes sociaux, avaient permis la reprise de certaines activités au fil des ans par diverses instances.

Un nouveau visage pour le bassin houiller

De nombreux aspects de vie du bassin se sont très rapidement modifiés, aussi bien sur le plan matériel qu'économique, social et culturel

Un nouvel univers matériel

En application du Code minier et de diverses réglementations, HBL devait supprimer ses installations de surface potentiellement dangereuses si elles n'étaient pas réutilisées. Le paysage du bassin a perdu beaucoup de bâtiments industriels arasés, notamment nombre de chevalements, ces donjons symboliques de la mine.

Les importantes emprises des carreaux et parcs à charbon ou à bois sont devenues des friches, heureusement assez souvent reprises en zones d'activités commerciales et artisanales. Les canalisations familiales de conduites de vapeur, de grisouduc et de carboduc ont disparu des accotements de routes.

N'ont subsisté que quelques chevalements classés au titre du Patrimoine, les bâtiments repris par des industriels ou des collectivités, et l'ensemble du carreau du siège Wendel à Petite-Rosselle, devenu musée de la Mine.

Les cités minières voient nombre de logements restaurés et aménagés, qu'ils aient été acquis par le personnel ou qu'ils soient la propriété de la société SA Sainte Barbe.

Les flots humains, qui se pressaient aux entrées des sièges, ont disparu comme les cortèges d'autocars chargés de mineurs aux changements de postes, et les sirènes des sièges ne rythment plus la vie. La nuit n'est plus illuminée par les lueurs fulgurantes des défournements des fours à coke.

Un nouvel univers humain

La démographie du bassin a changé considérablement après son expansion des trente glorieuses : les jeunes le quittent, le vieillissement augmente. Les études menées pour le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Val de Rosselle notent que de 186 000 habitants en 1990, ses 47 communes sont passées à 177 000 en 2005, et leur nombre décroît actuellement de l'ordre d'un millier par an.

Les centres urbains anciens se dépeuplent au profit des communes rurales du pourtour. La zone d'emploi du bassin houiller se caractérise par un très fort taux de chômage évoluant à 2 points au dessus des autres, sans compter les préretraités du régime minier. Après la relative prospérité de l'époque houillère, le bassin connaît maintenant une précarité et une pauvreté croissante, avec un taux alarmant de 15 % (11,6 % pour le département). En 2007, parmi les bénéficiaires de la Caisse d'Allocations Familiales, le taux des allocataires sous le seuil de pauvreté, était de 48,6 % à Behren-lès-Forbach et 45,4 % à Farébersviller.

Dans plusieurs localités, nombre de rideaux de fer de boutiques se sont fermés tandis que se multiplient les bardages métalliques de zones commerciales périphériques. Avec 66 615 emplois salariés en 2006 contre 73 087 en 1989, la zone d'emploi du bassin houiller en a perdu près de 6 500 en 17 ans, soit une baisse de près de 9 %.

Surtout, cette baisse s'accompagne d'une profonde transformation du tissu économique, alors que la part de l'industrie a constamment diminué pour passer de 44 % en 1989 à 28 % en 2006, celle du secteur tertiaire (surtout sanitaire et social) est passée de 48 % en 1989 à 65 % en 2006.

Les industries qui subsistent après la fin des houillères sont d'une part celles déjà évoquées, initiées notamment par le dispositif de reconversion (FIBM), et d'autre part des petites et moyennes entreprises de création récente aidées par l'AGEME (Agence pour l'Expansion de la Moselle-Est).

Cependant l'avenir nous réserve peut-être des surprises ! En matière industrielle, on peut toujours s'interroger, des millions de tonnes de houille dorment dans le sous-sol du bassin houiller. L'utilisation de cette ressource fossile est inenvisageable aux conditions économiques, humaines et environnementales actuelles. Or le groupe australien EGL (*Européan Gas Limited*) a obtenu le permis de recherche Lorraine bleue pour l'extraction du méthane (grisou) du gisement houiller mosellan au sud de la zone déjà exploitée par les houillères. Ses derricks de sondages nous renvoient au temps des Compagnies pionnières du début du XIX^e siècle !

Enfin le travail frontalier continue à occuper une place essentielle dans l'environnement économique et social du bassin houiller : il concerne plus de 15 000 personnes, l'essentiel des navettes s'effectuant à destination de la Sarre. Le Grand-Duché est encore une destination marginale, mais son chiffre est en croissance. Il représentait 1 % de l'emploi frontalier en 1990 et compte désormais pour près de 8 %.

Un nouvel univers institutionnel, matériel et culturel

Les Houillères constituaient l'armature du bassin, elles se sont effacées : un nouveau paysage prend forme avec les intercommunalités qui féodalisent cet espace. Le SCOT du Val de Rosselle tente de le coordonner en liaison avec les voisins sarrois. La lourde tâche de restaurer les cours d'eau a été confiée en 2008 au SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin houiller) et au SIEAR (Syndicat intercommunal d'entretien et d'aménagement de la Rosselle).

La mine omniprésente a disparu ; restent des témoins matériels comme le château d'Hausen, ancienne Maison d'Administration des HBL, devenu mairie de Hombourg-Haut, l'ancien cercle des ingénieurs devenu mairie de Petite-Rosselle, celui de Merlebach, intégré au Lycée hôtelier.

Le siège de Faulquemont est maintenant Centre de Formation des Métiers du Bâtiment, et l'ancienne Direction Générale à Merlebach abrite un hôtel d'entreprises. La plupart des bâtiments subsistants ont donc trouvé de nouvelles affectations.

D'autres témoins institutionnels se sont maintenus comme l'ASBH (Action Sociale du Bassin Houiller) créée dans le périmètre du Comité

L'arrêt de l'exploitation des houillères de Moselle

d'Entreprise HBL, elle continue à gérer pour des municipalités certains établissements et services sociaux.

L'ACBHL (Action Culturelle du Bassin Houiller Lorrain) mise en place par le ministère de la Culture, suite à une intervention HBL, a disparu, mais les équipements qu'elle avait suscités sont en place à Freyming-Merlebach, Saint-Avold et Forbach, apportant un certain niveau de prestations culturelles.

On peut également noter le maintien des associations sportives créées autour des sièges, et des compagnies de tir à l'arc initiées par un directeur général amateur de ce sport ! Enfin les manifestations traditionnelles de la sainte Barbe se poursuivent sous l'égide de la Fédération des Mineurs et Sidérurgistes de France, Sarre et Luxembourg qui regroupe les sociétés locales de mineurs.

La mémoire de l'industrie minière (hommes et machines) est désormais conservée sur le carreau de l'ancien siège Wendel à Petite-Rosselle grâce à l'initiative d'anciens mineurs bénévoles. Ils créèrent en 1985 un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) avec l'objectif de sauvegarder des éléments significatifs du patrimoine et de la culture industrielle du bassin, et d'y développer un tourisme industriel. Ils furent aidés *in fine* par HBL qui réalisa une reconstitution de l'exploitation du fond. Ce musée est désormais géré par un Syndicat Intercommunal.

Les archives des HBL sauvées grâce à l'intervention du CCSTI en 1988, sont maintenant conservées dans l'ancien magasin central des houillères à Saint-Avold par le Conseil général de la Moselle : il en a fait le Centre d'Archives Industrielles du département.



Cortège des Sociétés de mineurs lorraines et sarroises commémorant le 16 mars 2015 la catastrophe du Puits Vuillemin à Petite-Rosselle qui fit 84 morts le 15 mars 1907.

Photo F. Belin

Par contre, la succession des hôpitaux et équipements sanitaires de l'époque houillère se passe difficilement. La création d'un Plateau technique unique (PTU) avait été proposé pour harmoniser la multiplicité des équipements de santé qui dépendaient de trois organismes (HBL, Sécurité Sociale minière, Communes), et privés. Il aurait permis d'assurer des prestations médicales de grande qualité sur place. Les rivalités entre les collectivités locales ont « torpillé » ce projet, et l'Agence Régionale de Santé tente d'apporter une solution par réorganisations-transferts entre les établissements existants et collaboration avec les hôpitaux sarrois.

Conclusion

Le bassin houiller fut longtemps imprégné de l'idée qu'il représentait l'avenir du charbon en France. Mis en exploitation plus tard que les autres bassins français et même européens, les très importantes réserves de son gisement confortaient la conviction d'un avenir lointain, aussi bien chez les dirigeants de l'entreprise et son personnel que dans le monde politique local.

Cette perspective était confirmée par l'importance des investissements réalisés aux houillères mosellanes après la Libération, et par leurs performances par rapport aux autres houillères françaises et mondiales. C'est pourquoi, l'appréhension du déclin inéluctable des HBL fut longtemps refusée par le personnel, ses syndicats et tous les élus du bassin, conviction exprimée par des grèves souvent rudes.

Il est certain que l'après-mine présente actuellement un visage très sombre dans cette zone. Aux difficultés provenant de la disparition de la grande entreprise nourricière, coïncidant avec la crise mondiale, s'ajoute la démographie en baisse et des indicateurs de pauvreté-précarité très élevés qui font du Val de Rosselle un des territoires les plus défavorisés du département. Par ailleurs deux facteurs de mentalités « chargent » la situation :

- d'une part la persistance d'une attitude d'attente : les mineurs sont passés brusquement d'un modèle paternaliste à un modèle individualiste. Ceci n'est pas sans poser de difficultés, car la population ayant été habituée à être entièrement prise en charge par HBL, réclame aujourd'hui encore la même chose de la part des services sociaux ou des pouvoirs publics. Ce qui est révolu ;

- d'autre part, la persistance de rivalités « microcholines » entre les collectivités locales avec des guerres de chefs stérilisantes.

Mais cette vision pessimiste doit être corrigée par un véritable espoir basé sur des réalités géographiques et économiques concrètes. Pour les responsables du SCOT, l'avenir c'est l'Eurodistrict SaarMoselle avec le Parc de développement de la vallée de la Rosselle participant en étroite liaison avec la Sarre, à une métropole transfrontalière européenne, millionnaire en habitants, au cœur de la Grande Région Sar-Lor-Lux.

Il est en effet raisonnable de penser que le futur du bassin houiller ne se situe pas en dépendance de l'axe du Sillon mosellan, mais en intégration à l'espace transfrontalier de la vallée de la Sarre. ■